



PUBLIC:

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire.
- Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.
- PRE REQUIS: aucune

OBJECTIFS:

- Etre efficace immédiatement
- Travailler davantage en mandat exclusif
- Valoriser l'image du négociateur
- Rassurer ses prospects
- Transformer un client en ambassadeur
- Avoir les bons réflexes côté vendeurs et acquéreurs
- Réaliser plus de ventes

DUREE & DATES:

1 jour soit 7 heures

28 juin 2021

METHODES PEDAGOGIQUES:

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Exercices pratiques et mise en situation

COUT:

250 € net / stagiaire

La formation aura lieu sur Brive ou Périgueux sous réserve du nombre minimum et majoritaire de participants

LIEU DE LA FORMATION:

CCI de la Corrèze (Brive)
CCI de la Dordogne (Périgueux)

FORMATION INTER ENTREPRISE

EXCELLER EN NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

PROGRAMME

I - Etre efficace dès le premier rendez-vous

- o Importance de se démarquer de la concurrence
- o Apporter aux clients une visibilité complète de notre action
- o Rassurer par la preuve comment s'y prendre?

II - Quelle attitude avoir avec ses clients

- Côté vendeurs
- Côté acquéreurs
- Mieux cerner les besoins par une véritable découverte
- o Comment effectuer cette découverte?

III - Le guide de l'immobilier

- Les mots clés
- Les bons réflexes
- Les outils indispensables
- o L'immobilier d'aujourd'hui et de demain
- o Stratégie de communication



Contact Secteur Corrèze:
Aurélie CARRIAC
05 55 18 80 05
acarriac@correze.cci.fr

Modalités et délai d'accès: Inscription via le site de la CCI Dordogne ou par téléphone (coordonnées en bas de page). Accès en fonction des places disponibles, des délais de réponses de l'OPCO ou du financement choisi.



Contact Secteur Dordogne:
Anais LAMOTHE
05-53-35-80-69
a.lamothe@dordogne.cci.fr